


Cabinet de la directrice
201, avenue Laurier Est
5^e étage
Montréal (Québec) H2T 3E6
Téléphone : 514 872-9278
Télécopieur : 514 868-4074

Note

Destinataire : Aux membres de la Commission sur le transport
et les travaux publics de la Ville de Montréal

Expéditrice : Isabelle Cadrin 
Directrice d'arrondissement

Date : Le 2 octobre 2014

Objet : Lettre d'appui

À la demande de Car2Go, nous souhaitons vous exprimer notre satisfaction générale envers le système de location des véhicules en libre service (VLS).

La gestion mise en place est simple et efficace : il s'agit d'un système qui fonctionne à l'aide d'une vignette universelle valide dans chaque zone de stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR), et ce dans tous les arrondissements participants.

Ces vignettes « passe-partout » sont vendues aux compagnies offrant un service d'autopartage, notamment Car2Go et Communauto, à un prix beaucoup plus élevé qu'une vignette traditionnelle pour résident (1000\$ plus taxes par année, contre 140\$ plus taxes dans notre arrondissement). En plus d'être un nouveau service apprécié par la population, il s'agit d'une source importante de revenus pour les arrondissements, particulièrement en contexte de compressions budgétaires.

Ce nouveau service offre aux milliers d'usagers de VLS du Plateau-Mont-Royal la possibilité d'utiliser de façon ponctuelle et spontanée une automobile sans devoir assumer les contraintes liées à la possession d'une voiture privée ou les inconvénients bureaucratiques d'une location à un comptoir marchand.

Les études démontrent que les usagers de VLS utilisent beaucoup moins l'automobile que ceux qui en possèdent une, et davantage le transport en commun, les transports actifs et les taxis. À cet égard, la mise sur pied de ce nouveau système de véhicule en libre service s'avère être une démarche positive qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs du Plan de transport de la Ville de Montréal, dans lequel on souhaite valoriser et privilégier une offre variée des modes de transport (cocktail).

Pour un arrondissement comme Le Plateau-Mont-Royal, qui connaît une forte pression sur la demande de stationnement, il faut soulever un autre bénéfice important : les études démontrent que chaque VLS mis en opération remplace trois automobiles personnelles, ce qui a pour conséquence de libérer des espaces de stationnement et atténuer la pression liée à la forte demande.

Quand on compare les frais de services du VLS aux coûts de possession d'une voiture personnelle, force est de constater que cette nouvelle option, combinée à l'auto-partage traditionnel, la location privée et le taxi, permet à des milliers de ménages d'économiser des sommes importantes. De plus, la saine concurrence du marché des VLS permet de garder les frais d'utilisation raisonnables.

Pour toutes ces raisons, et d'autres encore trop nombreuses à étayer ici, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal se déclare très satisfait du système actuel de VLS et très réfractaire à l'idée de le modifier.

Veillez recevoir mes salutations les plus distinguées.